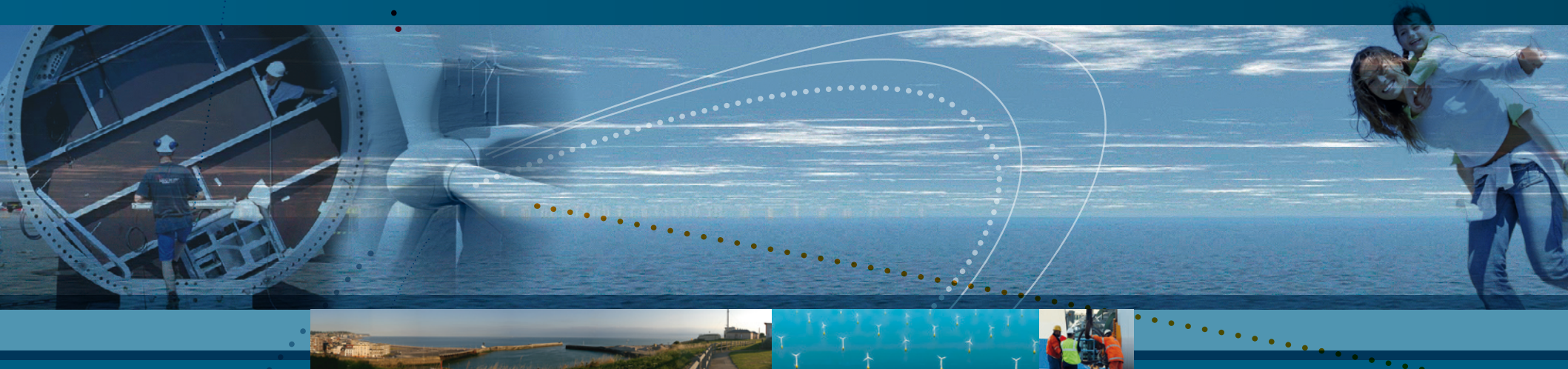


Projet de parc éolien en mer des Deux Côtes

Débat Public du 28 avril au 10 septembre 2010

avec suspension du 13 au 30 août 2010



Synthèse du dossier du maître d'ouvrage

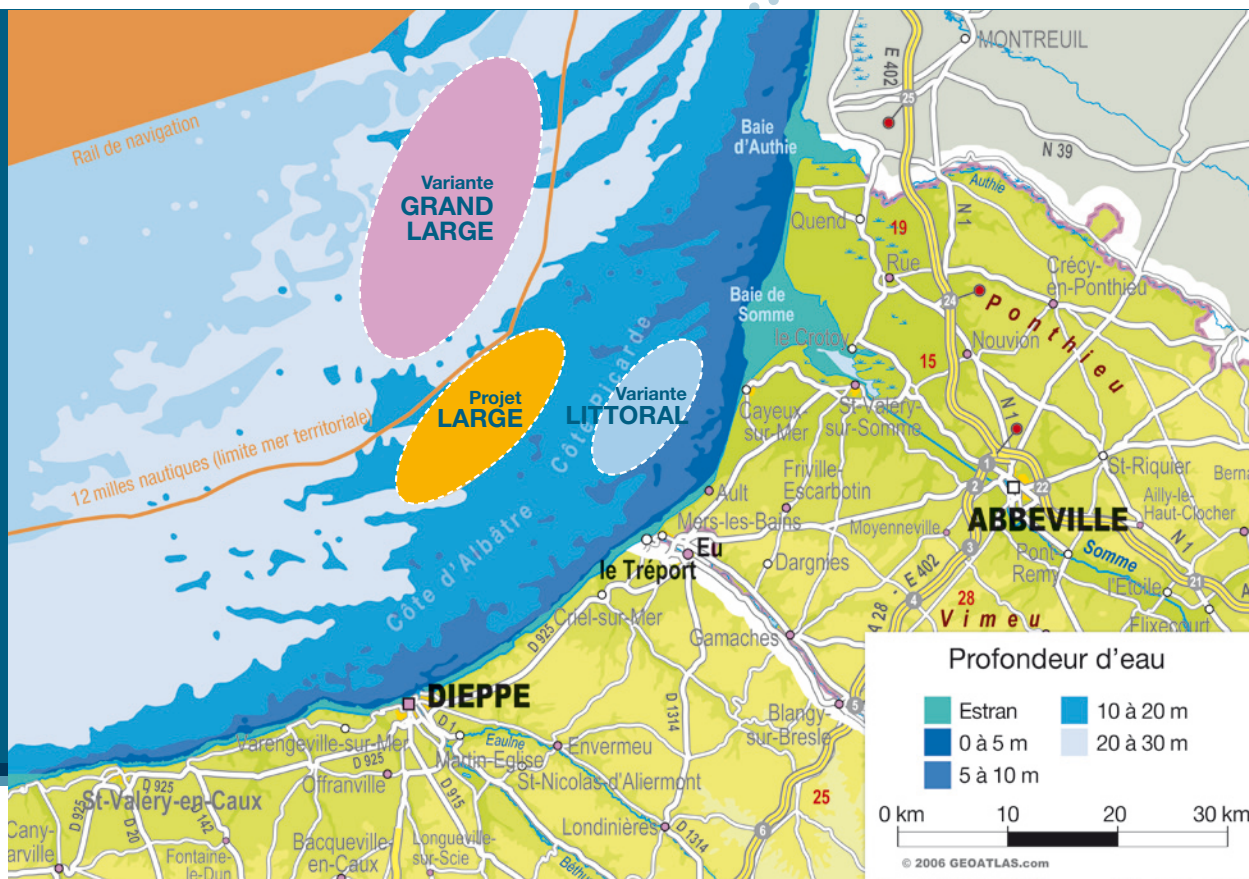
 la compagnie
du vent ■
GDF SUEZ

Comment réaliser le parc éolien en mer des Deux Côtes ?

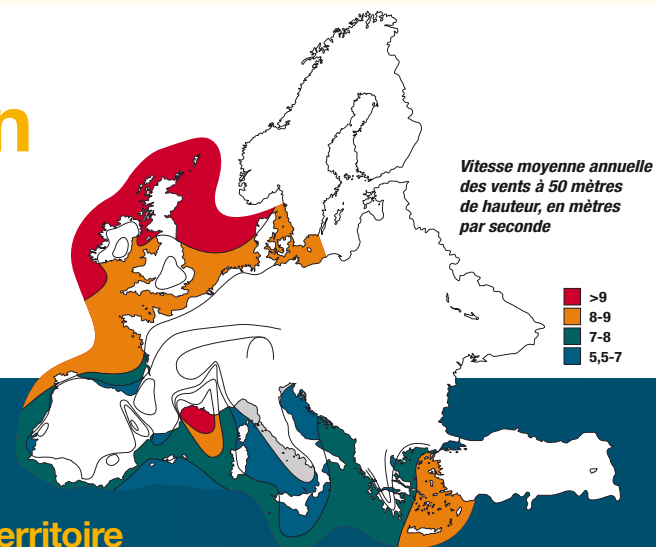
5 années d'études et de concertation permettent à La Compagnie du Vent de proposer au débat public un projet privilégié et deux variantes pour le parc éolien en mer des Deux Côtes.

Le projet devra :

- Conjuguer performance énergétique, respect de l'environnement, rentabilité économique.
- S'insérer harmonieusement dans les activités humaines en mer comme à terre.
- Maîtriser au mieux les impacts sur les milieux naturels.
- Tirer parti des avis et propositions du public et des acteurs locaux.
- Répartir de manière équitable les retombées économiques et sociales induites.
- Contribuer au développement durable des territoires.



Pourquoi créer un parc éolien au large des côtes d'Albâtre et picarde ?



En 2009 l'Europe s'est engagée sur la règle des 3 x 20 :

- Réduction de 20% des gaz à effet de serre
- Baisse de 20% de la consommation d'énergie
- Part de 20% d'énergie renouvelable dans la consommation globale d'ici 2020.

Pour répondre à la double urgence climatique et énergétique

L'une des pistes pour ralentir le changement climatique est l'utilisation d'énergies renouvelables comme l'éolien, qui ne rejettent pas de gaz à effet de serre et utilisent une ressource naturelle et locale : le vent. De nombreux Etats de la planète ont désormais fixé des objectifs ambitieux de développement des énergies renouvelables.

Pour contribuer à l'objectif de 6 000 mégawatts d'éolien en mer d'ici 2020

En France, le Grenelle de l'Environnement s'est engagé sur une part de 23% d'énergies renouvelables d'ici 2020. La «feuille de route» prévoit, par étapes successives, l'installation de 25 000 mégawatts éoliens en France d'ici 2020, dont près d'un quart sera installé en mer.

Pour valoriser un territoire marin à fort potentiel

Tous les secteurs littoraux ne se prêtent pas à l'implantation de parcs éoliens en mer. Les atouts du littoral de la Manche Mer du Nord sont considérables. Le Grenelle de la Mer et les Schémas de Façade posent les bases des choix à faire sur le futur de l'éolien en mer et des secteurs où il pourra se développer.




Pour contribuer au développement d'un pôle industriel multi-énergies

En Haute-Normandie et en Picardie, de nombreux acteurs politiques et économiques souhaitent valoriser les retombées positives du parc éolien des Deux Côtes pour l'emploi, les entreprises et les territoires. C'est un élément important de la démarche de développement durable portée par les deux régions.

6 000 mégawatts, c'est la consommation électrique de près de 8 millions de français.



Avantages et impacts comparés

Alimentation électrique/an	Emplois locaux induits Construction	Maintenance	Impact pêche	Distance à la côte	Impact biodiversité	Gain de CO ₂	Nombre d'éoliennes	Puissance totale du parc	Construction et maintenance	Taxe reversée*	Coût
400 000 personnes	800 à 1 300 sur 1 an	75 sur 30 ans	faible	5,5 km	forte	800 000 tonnes/an	60	300 mégawatts	aisée	3,6 M€/an	700 M€
variante LITTORAL Simulation de l'impact visuel depuis la côte : 											
900 000 personnes	1 600 à 1 900 sur 3 ans	150 sur 30 ans	modéré	14 km	faible	2 000 000 tonnes/an	140	700 mégawatts	modérée	8,4 M€/an	1 800 M€
projet LARGE privilégié par le maître d'ouvrage Simulation de l'impact visuel depuis la côte : 											
2 000 000 personnes	1 600 à 1 900 sur 5 ans	310 sur 30 ans	fort	25 km	modéré	4 300 000 tonnes/an	320	1 600 mégawatts	complexe	Non applicable	4 800 M€
variante GRAND LARGE Simulation de l'impact visuel depuis la côte : 											

Les atouts du projet "Large"

Au regard des impacts sur l'environnement, des performances énergétiques, des coûts et de la complexité de construction et de maintenance, le projet "LARGE", réalise le meilleur compromis

140 éoliennes de 5 mégawatts implantées à 14 km des côtes produiraient chaque année l'équivalent de la consommation électrique annuelle de plus de 900 000 personnes, soit deux fois la population de l'agglomération de Rouen ou la moitié de la population de la Picardie.

- un impact visuel limité notamment depuis la baie de Somme
- un raccordement à la centrale de Penly à moins de 20 km,
- un développement des activités portuaires locales
- un plus grand respect des zones de pêche, notamment à la coquille Saint-Jacques
- une bonne distance de sécurité par rapport au rail maritime très fréquenté
- une garantie de paiement de la taxe spécifique aux éoliennes en mer
- le meilleur rapport coût/performances énergétiques

* Taxe spécifique reversée par le maître d'ouvrage aux communes et usagers de la mer.

Le parc éolien en mer des Deux Côtes

en débat public du 28 avril au 10 septembre 2010 avec suspension du 13 au 30 août 2010

La Commission nationale du débat public a été saisie par La Compagnie du Vent, Groupe GDF SUEZ, pour organiser un débat public sur le projet de parc éolien en mer au large des côtes de la Somme et de la Seine-Maritime. Ce débat intervient en amont de toute décision concernant la réalisation et l'implantation du parc en projet. Il permet d'aborder toutes les questions, et les mesures envisagées par le maître d'ouvrage pour la réalisation de ce projet.

Le débat public organisé par la Commission particulière de débat public

Une commission indépendante a été nommée pour organiser et piloter ce débat. Le dossier du maître d'ouvrage est disponible sur simple demande adressée à cette commission. Les études qui ont servi à sa réalisation sont consultables sur rendez-vous auprès d'elle, les synthèses des études sont disponibles sur son site internet.

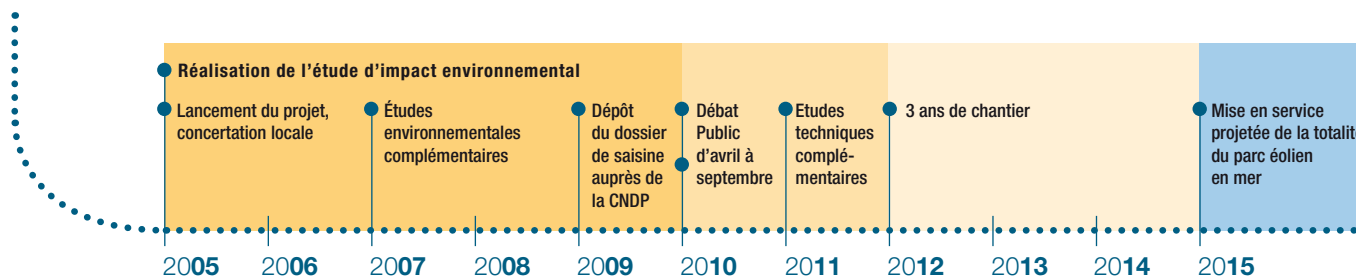
Commission particulière du débat public
21, rue des Canadiens 76470 Le Tréport
Tél : 0820 210 213
contact@debatpublic-eolien-en-mer.org
www.debatpublic-eolien-en-mer.org

La Compagnie du Vent, maître d'ouvrage du projet

Pionnier français de l'énergie éolienne, La Compagnie du Vent, Groupe GDF SUEZ, est aujourd'hui un leader français des énergies renouvelables. Son objectif est de produire, de façon socialement responsable, de l'énergie propre et renouvelable. La Compagnie du Vent recherche des sites, assure la concertation avec les publics concernés, développe des projets, les finance, construit les installations et prend en charge leur exploitation. Elle exploite, en France et à l'international, un ensemble de 15 parcs éoliens. Les énergies renouvelables représentent déjà plus de 60% du parc de production du Groupe GDF SUEZ en France. Pour l'éolien, l'objectif du Groupe est de passer à 2 000 mégawatts de puissance installée à l'horizon 2013.

www.compagnieduvent.com

LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET



"L'énergie est notre avenir, économisons-la"